

L'écho de Tréminis



N° 67 novembre 2024

Photo Frédérie Melmoux

Sommaire :

- p.2 Edito de la maire
- p. 3 et 4 Vie communale
- p. 5 Vie communale
- p.6 Actualités/Agenda du trimestre/ Etat civil
- p.7 Quelle foire à Tréminis
- p.8 et 9 Le coin de l'école
- p.10 La chasse, un acte de gestion pour l'avenir des forêts - Le jeu l'appel de la forêt
- p.11 Commission fleurissement, habitants citoyens, Alpage été 2024
- p. 12 Nos associations
- p.13 Nos associations
- p.14 Scoops du trimestre
- p.15 Informations pratiques
- p.16 L'actualité en images

Le sou des écoles de Tréminis organise

Marché de Noël

avec LA CAVE DE CRÉATIVE

Artisans créateurs et Producteurs du Trièves

Dimanche 24 NOVEMBRE 2024

10h00 - 17h00
Salle des fêtes de Tréminis

Buvette vin chaud
gourmandises
ravioles du Trièves

réservation au: 0676054532

IPNS

Tréminis Fête de Noël

samedi 7 décembre

à 15 h 30 à la salle des fêtes

"surprise" des écoliers, puis Conte musical proposé par le duo Aiyanna

"la marlouette ou le pâtre du Trièves"

Et arrivée du Père Noël et ses cadeaux ! et goûter offert aux enfants de Tréminis

IPNS



Photos Isabelle Fort



Mairie de Tréminis --- L'Église --- 38710 TREMINIS --- Tel/ fax : 04 76 34 73 39 ---

Courriel : mairietreminis@orange.fr / site : treminis.fr

Édité et imprimé par la Mairie de Tréminis --- Tiré à 180 exemplaires --- Gratuit

Directrice de la Publication: Mme Anne-Marie FITOUSSI --- Directeur de la Rédaction : M. Frédéric MELMOUX



Édito de La maire

La rentrée scolaire est désormais derrière nous à l'heure où vous lisez cet édit. Nos 11 écoliers se sont retrouvés avec plaisir en septembre avec un seul nouvel élève Malo en CP qui s'est tout de suite adapté. Ils sont partis en classe transplantée à dominante escalade à la Jarjatte et ont fait de belles découvertes et apprentissages (voir le coin de l'école pages 8 et 9)

Deux nouveaux écoliers vont rejoindre le groupe à la rentrée de novembre : Ange en CM1 et Lana en CP. La famille Desbouiges venant de Marseille, a emménagé dans la maison de Château Bas (ancienne école) lundi 28 octobre avec ses 3 enfants, l'aîné Claude ira au collège de Mens en 6^{ème}. Je leur souhaite une bonne installation dans leur nouvelle vie à la montagne ! L'école de Tréminis comptera ainsi 13 élèves. Méline a fait aussi une belle rentrée en moyenne section à l'école maternelle de Mens et sera accompagnée dans le bus scolaire jusqu'à ses 5 ans par Nathalie Ré.

L'été fut riche en manifestations : la vente de délicieuses pizzas du Sou des écoles cuites au four à pain de l'Eglise le 6 juillet, une jolie fête au village renouvelant avec la tradition appréciée de tous, samedi 20 juillet où 200 personnes sont venues partager ce moment convivial permettant de se retrouver entre habitants et estivants et de faire de nouvelles connaissances. La buvette assurée par le Trémini's Club fut prise d'assaut, tous satisfaits de se rafraîchir d'une boisson fraîche et de se restaurer d'un bon hot-dog. Une fête qui a fait l'unanimité de tous les acteurs, se remémorant les belles animations d'antan au village ! Vendredi 26 juillet, une « fan-zone » organisée par la mairie a permis à une quarantaine de personnes du village et des alentours de découvrir la grandiose cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques sur grand écran. Nos athlètes olympiques et paralympiques nous ont apporté une moisson de médailles ! Le rallye du Trièves le 27 juillet, événement traditionnel a ramené ses bolides colorés, buvette animée et tenue par le Trémini's club. Le concours de pétanque le 11 août qui a duré jusque tard dans la nuit !

Le contrat de Victor Fort a été prolongé jusqu'à fin décembre. Vous avez pu voir nos agents Cédric et Victor qui lors de cet été pluvieux, ont eu fort à faire avec le nettoyage des hameaux dont la repousse de la végétation fut particulièrement rapide et drue... Notre commune avec ses 4 hameaux est vaste. A peine terminés la tonte et l'élagage de Château Bas, il fallait recommencer au Serre, puis le hameau de l'Eglise, Château méa... Entre la surveillance des sources et réservoirs d'eau, le nettoyage des cimetières, les réparations diverses dans les bâtiments communaux, etc... ils ont été bien occupés et n'ont pas chômé. Je les félicite pour ce travail sérieux et efficace.

Une bonne nouvelle concernant le transfert de compétences eau assainissement à la communauté de communes prévu en 2026 : Le jeudi 17 octobre 2024, le Sénat a adopté la proposition de loi visant à assouplir ce transfert des compétences eau et assainissement aux intercommunalités. Ce vote fait suite à l'annonce du Premier ministre Michel Barnier et concrétise la fin du transfert obligatoire prévu pour 2026. Le texte, qui a reçu un large soutien des sénateurs, maintient la possibilité pour les communes de transférer volontairement ces compétences à leur intercommunalité, tout en supprimant l'obligation légale. Cette décision législative marque un tournant significatif dans la gestion de l'eau en France, réaffirmant le principe de libre administration des collectivités territoriales. Le texte doit maintenant être examiné par l'Assemblée nationale pour poursuivre son parcours législatif. Affaire à suivre attentivement.

Mais comme vous le savez, les communes sont largement impactées dans le projet budgétaire 2025 de l'Etat dont

nous attendons le vote des députés, vue la dette abyssale des comptes publics. En effet les mesures envisagées ne sont pas des économies mais des impôts supplémentaires. Lorsque l'on ponctionne des dotations de compensations comme la TVA ou la DGF qui n'est pas une aide d'état mais un dû, il faut parler de prélèvements supplémentaires, de baisses des aides de l'Etat face aux projets communaux... Ces mesures vont réduire l'autonomie financière des collectivités.

Ceci nous inquiète car freiner la capacité d'investissement à un an et demi de la fin du mandat ne fera que casser la croissance et l'emploi en ne permettant pas d'entamer de nouveaux travaux, faute de moyens financiers. Ainsi qu'en sera-t-il de nos projets ? Nous devons terminer la 2ème tranche de remplacement des réseaux d'eau potable de Château bas dont pour la 1^{ère} terminée il y a un an, nous n'avons pas encore reçu toutes les subventions. Pour les travaux des ouvrages d'art, nous devons réviser notre programme d'étude pour la réparation du Pont des granges et du Pont de la Scierie. L'étude géotechnique initialement prévue semble être insuffisante au regard des travaux qui seront à réaliser. Dans le cas où les entreprises chargées de réaliser les travaux se trouveraient confrontées à un manque de précisions techniques, l'estimation du coût des travaux pourrait alors être faussée, voire les travaux interrompus. L'aide du département de 35% n'est accordée que si nous avons l'aval de notre bureau d'étude «Louison Structure » ce qui va retarder la phase travaux. Il faut faire preuve de patience. Des travaux de voirie sont en attente...

Le climat mondial est très anxigène avec tous les conflits et guerres qui se multiplient. Les élections américaines sont attendues avec crainte ou espoir. Les pays sont interdépendants les uns des autres et nous ne pouvons pas vivre en ignorant ces événements et ce que vivent des humains sur notre planète. La Nature apporte aussi son lot de catastrophes, inondations, éboulements, incendies... heureusement pour le moment, Tréminis en a été épargnée.

Tolérance, Solidarité, Empathie devraient être déclinées à l'infini mais force est de constater que la société actuelle tend au repli sur soi et à l'individualisme et qu'il est difficile d'être optimiste.

Les manifestations et autres festivités de fin d'année vont rythmer la vie de Tréminis en ce dernier trimestre: la cérémonie du 11 novembre, le marché de Noël du Sou des écoles le 24 novembre, le repas de Noël offert aux aînés le 6 décembre, la fête de Noël le 7 décembre avec la distribution des cadeaux.

Le Conseil municipal vous invite aux traditionnels vœux du maire avec le bilan de l'année 2024 et le partage de la galette des rois, dimanche 5 janvier à 15h à la salle des fêtes. Moments de convivialité qui sont là pour tisser des relations constructives et participer à la consolidation du « bien vivre ensemble ».

Je vous souhaite à toutes et tous une fin d'année la plus sereine et apaisée possible.

Anne-Marie Fitoussi



Fermeture du secrétariat :
Le secrétariat sera fermé pour les fêtes de fin d'année du 23 au 31 décembre

Des nouvelles de la vente de « l'ancienne poste » que vous pourriez connaître si vous lisez les comptes-rendus des conseils municipaux.



Historique :

Conseil municipal du 12 mars Mise en vente d'un bâtiment communal (ancienne poste) et d'un jardin Parcelles D65 /D68 Hameau de Château Bas. Cette propriété est composée de 4 pièces + cuisine

80m² ; 1 garage 45 m² - grenier 45 m² - cave sur une parcelle de 445 m² et d'un jardin. Une servitude de passage grève la propriété : passage pour accès au local Telecom attenant au garage. Ce logement est inoccupé depuis près d'un an. Une mise en location en l'état n'est pas envisageable, compte-tenu principalement de l'importance des travaux de mise aux normes électrique et énergétique. Le parc locatif appartenant à la Commune et dont elle a la charge de l'entretien, est composé de 2 maisons et 1 hangar agricole et 1 garage à Château méa ; 2 maisons, 1 garage, 1 fournil et 1 bar-restaurant à Château Bas-1 local de transformation de glace et 1 local de stockage, 2 appartements à l'Eglise. Des travaux de rénovations réalisés en 2024 sur une maison à Château-Méa. (page 5). Le Conseil Municipal par 6 voix pour et 1 contre accepte de vendre cette propriété, fixe le prix de vente à 80 000 € nets (déduction faite des frais afférents à la vente), charge et autorise Mme La Maire d'engager les démarches correspondantes (diagnostics, publication...) et de signer tous les documents qui s'y rapportent.

Le 28 mai, examen d'une offre d'achat du bâtiment et terrain communal. Suite à la publication de la délibération du 12 mars, la commune a reçu deux offres d'achat. La première consiste à réhabiliter le bâtiment et aménager 2 logements destinés à la location, ainsi que la création de 2 places de stationnement privatives. La proposition s'élève à 70 000 €. Pour la seconde proposition, il n'y a pas de détails quant à un éventuel projet de réhabilitation ou d'aménagement. Cette offre s'élève également à 70 000 €. Considérant que ces biens relèvent du domaine privé de la Commune, le Conseil Municipal, après discussion, considérant le projet de réhabilitation et de création de 2 logements, considérant que les deux propositions sont toutes deux du même montant, soit 70 000 €, accepte la première proposition, aux conditions présentées, charge et autorise Mme La Maire à accomplir toutes les formalités préalables à la régularisation de cette vente, ainsi que l'acte authentique. (Adopté à 6 votes pour et 2 contre.)

Le 12 août, examen du recours gracieux contre la délibération précédente reçu en mairie en date du 25 juillet 2024. Ce dernier tend à obtenir le retrait de la délibération ainsi que du compromis de vente qui en découle portant sur la propriété, au motif que le prix de vente serait inférieur au prix du marché. Ainsi trois analyses immobilières avaient été produites par des agences immobilières avant l'adoption de la délibération contestée. Le Conseil Municipal a donc retenu les évaluations comparables et a ensuite examiné les propositions d'acquisition mais soucieux de répondre à la problématique du logement, a accepté la

première proposition au prix de 70 000 €. A réception du recours formé par Mme Véronique Wannecque et Mme Perrin Pascale, il a été procédé à une nouvelle évaluation. Celle-ci a fixé le prix de vente entre 75 000 € et 77 000 €. Considérant l'intérêt du projet porté par l'acquéreur retenu par délibération en date du 28 mai 2024, considérant les estimations réalisées, le Conseil Municipal rejette le recours gracieux qui lui est présenté et maintient toutes les dispositions de la délibération n° 21 du 28 mai 2024. (Adopté à 6 votes pour et 1 abstention)

Le 23 septembre, autorisation donnée au maire pour ester en justice : défense des intérêts de la commune de Tréminis dans les instances introduites par Madame Pascale Perrin et Madame Véronique Wannecque devant le tribunal administratif de Grenoble. Considérant que suite au rejet du recours gracieux du 25/07/2024, mesdames Perrin et Wannecque ont déposé devant le tribunal administratif de Grenoble :

-Un recours tendant à obtenir la suspension de la délibération n°21-2024/ CM 28/05/2024 du 28 mai 2024 du conseil municipal de Tréminis pour la vente d'un bâtiment et d'un terrain communal pour un montant de 70 000 €, la condamnation de la commune de Tréminis à payer aux plaignantes la somme de 500 €. Et pour lequel une audience en référé est prévue le 01/10/2024.

-Un recours tendant à obtenir l'annulation de la délibération n° 21-2024/ CM 28/05/2024 du 28 mai 2024 du conseil municipal de Tréminis pour la vente d'un bâtiment et d'un terrain communal pour un montant de 70 000 €, la condamnation de la commune de Tréminis à payer à Madame Pascale Perrin et Madame Véronique Wannecque la somme de 500€.

- Un recours tendant à obtenir l'annulation du compromis de vente signé par le maire de la commune de Tréminis validé par la délibération n°21-2024/ CM 28/05/2024 du 28 mai 2024 pour l'achat d'un bâtiment et d'un terrain dont la requête en référé a été rejetée et ne comprenant pas de pièces jointes au dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents CHARGE et AUTORISE la maire à représenter la commune en défense dans ces instances devant le Tribunal Administratif de Grenoble , CHARGE et AUTORISE la Maire à signer la convention d'honoraires avec un avocat désigné par elle, dès lors que la commune est garantie par une assurance de protection juridique.

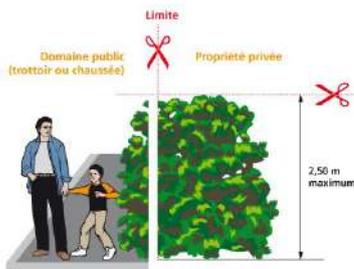
L'audience pour le référé a eu lieu le 1^{er} octobre au Tribunal Administratif de Grenoble mais sans la présence des requérantes, ni de leur avocat. L'ordonnance du juge est arrivée le 2 octobre : Article 1er : La requête de Mme Perrin et Mme Wannecque est rejetée. Article 2 : Mme Perrin et Mme Wannecque verseront à la commune de Tréminis une somme unique de 1 000 euros en application de l'article L.761-1 du code de justice administrative. Article 3 : La présente ordonnance sera notifiée à Mme Pascale Perrin et Mme Véronique Wannecque et à la commune de Tréminis.

La requête visant à suspendre le compromis de vente signé par le maire de la commune de Tréminis validé par la délibération n°21-2024/ CM 28/05/2024 du 28 mai 2024 pour l'achat d'un bâtiment et d'un terrain a été également rejetée comme celle d'annuler ce compromis de vente. Reste en cours d'instruction l'annulation de la délibération n°21-2024/ CM 28/05/2024 du 28 mai 2024 du conseil municipal de Tréminis pour la vente d'un bâtiment et d'un terrain communal pour un montant de 70 000 euros - ensemble de recours gracieux du 25 juillet 2024

Entre temps, le 27 septembre, le compromis de vente avait été résilié d'un commun accord entre la commune et l'acquéreur qui n'avait pas obtenu son prêt. Il est vrai que devant ces événements, il n'a certainement pas désiré chercher une autre banque.

La vente est donc gelée puisque le dernier recours n'est pas encore jugé.

Vie communale



Élagage des plantations en bordure de voies.

Vous êtes propriétaire d'un terrain dont les haies ou plantation jouxtent les voies communales ou chemins ruraux.

Si elles avancent sur le domaine routier (voie communale ou chemin rural) elles se révèlent de ce fait, dangereuses pour la sécurité en diminuant la visibilité pour les usagers, cyclistes, piétons, automobilistes...

Aussi, pour une meilleure visibilité et une plus grande sécurité, il sera demandé de bien vouloir procéder à l'entretien et à l'élagage de vos plantations.

De plus en hiver, pour certaines haies, la chute de neige alourdit les branches qui penchent, voire tombent sur la chaussée gênant le passage des engins de déneigement et la circulation de manière générale.

Rappel : Afin d'éviter ces difficultés, les arbres,



neige alourdit les branches qui penchent, voire tombent sur la chaussée gênant le passage des engins de déneigement et la circulation de manière générale.

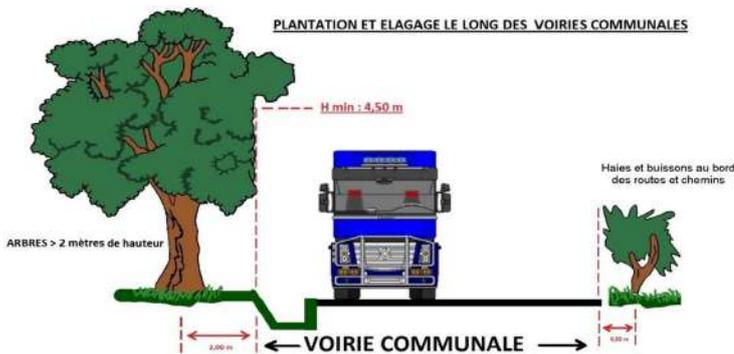
Rappel : Afin d'éviter ces difficultés, les arbres,

ronnement a créé un dispositif de prévention relatif à la distribution de ces imprimés publicitaires et imprimés non adressés en boîtes aux lettres, le « Stop Pub » (articles R634-2 du code pénal et L541-15-15 et suivants du code de l'environnement). L'action s'est matérialisée par la création d'un autocollant mis gratuitement à disposition des particuliers qui souhaitent manifester leur refus de recevoir les publicités non adressées. En apposant cet autocollant sur leur boîte aux lettres, les citoyens peuvent ainsi limiter le gaspillage des imprimés non lus.

Néanmoins, malgré l'apposition d'un autocollant Stop pub sur un tiers des boîtes aux lettres, les imprimés non adressés représentent encore près de 766 700 tonnes par an, ce qui correspond à une moyenne de 11,5 kg par habitant sur une année ou à 25,2 kg par foyer. Selon l'Ademe, « une part significative de cette publicité est jetée sans avoir été lue ». La loi du 10 février 2020 avait modifié plusieurs dispositions du code de l'environnement. La sanction de la méconnaissance de ces dispositions est une amende de 5^{ème} classe : 1 500 € et 3 000 € en cas de récidive.

Peut-on encore distribuer des flyers ? Oui mais... Art. L 541-15-15 du code de l'environnement :

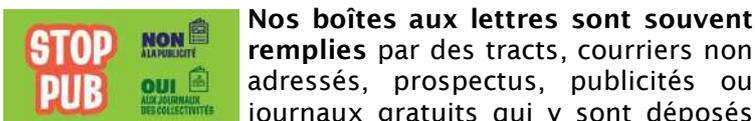
A compter du 1er janvier 2021, le non-respect d'une mention apposée faisant état du refus de la part de personnes physiques ou morales de recevoir à leur domicile ou à leur siège social des publicités non adressées est punie de l'amende prévue pour les contraventions de la 5e classe. Le non-respect de l'autocollant Stop Pub est, depuis le 1er janvier 2021, puni d'une amende prévue pour les contraventions de la 5e classe, allant jusqu'à 1500 euros. Ces infractions sont punies d'une contravention pouvant atteindre 7 500 euros et même 15 000 euros en cas de récidive



branches, racines qui débordent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, à la diligence des propriétaires ; aucune plantation ne devant faire saillie sur les voies communales ou rurales.

Les arrêtés municipaux n°2012VV5 relatif à l'élagage des plantations le long d'un chemin rural et n°2012VV8 relatif à l'élagage des plantations le long d'une voie communale, rappellent ces obligations conformément à la loi.

Nous comptons sur la diligence des propriétaires concernés pour une intervention au plus tôt. A défaut, la mairie procèdera à ces travaux après mise en demeure et vous en facturera les frais afférents.



Nos boîtes aux lettres sont souvent remplies par des tracts, courriers non adressés, prospectus, publicités ou journaux gratuits qui y sont déposés sans être spécifiquement ou nominativement adressés à leurs destinataires. Moins de prospectus dans votre boîte aux lettres, c'est possible !

La lutte contre les imprimés non sollicités : le dispositif Stop pub. En 2004, dans le cadre du premier Plan national de prévention des déchets, le ministère de l'Envi-



L'expérimentation Oui pub pour certains territoires

Le principe de l'expérimentation Oui Pub est simple : désormais, dans les 14 territoires participants, seuls les habitants qui apposent un autocollant Oui Pub sur leur boîte aux lettres reçoivent les imprimés publicitaires ou tracts non adressés. L'évaluation de l'expérimentation prendra la forme d'un rapport du Gouvernement remis au Parlement six mois avant la fin de cette expérimentation dont le terme est fixé au 30 avril 2025.

Ce rapport appréciera les conditions de déroulement de l'expérimentation, au regard notamment de la représentativité de l'échantillon, du caractère suffisant de la durée, de la pertinence des données collectées permettant d'assurer un bilan qualitatif et quantitatif de l'expérimentation ainsi que de l'information ou de l'association des catégories de personnes concernées par les mesures expérimentées.

Vie communale

Bâtiments communaux

Les travaux de rénovation énergétique dans la maison de Château Méa au collet sont terminés. Yannick Verdure a mis l'électricité aux normes, posé VMC et radiateurs performants pour un montant de 7628,50 € TTC.



Stéphane Sonnet a changé les huisseries (fenêtres avec vitrages aux normes et portes) pour un montant de 8382,58 € TTC.

Nous espérons une subvention de 40% mais au final seulement 20% nous sont alloués soit 3302€ pour un montant total de 16 011,08 €.

Reste à charge pour la commune :
12 709,08 €.



Remplacement de la conduite d'écoulement de cuisine du logement de l'ancienne école de Château-Bas. Elagage des plantations en bordure du chemin de la Chaux et de la route de la Sagne à Château-Bas.



Pour information supplémentaire suite de la page 4 : Concernant l'élagage des plantations en bordure des vois communales, ainsi qu'en bordure des chemins communaux, les Arrêtés du Maire N° 2012VV8 et N° 2012VV5 du 15 mai 2012 sont toujours consultables dans le panneau d'affichage de la Mairie. Il appartient aux propriétaires riverains, l'obligation d'élagages des arbres et haies libres.



Le lien ci-dessous renvoie à une note de l'association des Maires de France relative à l'élagage des plantations en bordure de voie ou de chemin :

http://medias.amf.asso.fr/docs/DOCUMENTS/AMF_24279TELECHARGER_LA_NOTE.pdf

Hommage à madame Couthon



Madame Couthon, qu'entre eux, les Tréminisous appelaient familièrement Thérèse a été, pendant 30 ans la Secrétaire de mairie de notre village.

Elle a commencé au tout début du premier mandat de Monsieur Léon Barthalay en 1959, elle a continué avec Monsieur Con-

vert pendant 22 ans et a pris sa retraite lors du mandat de Monsieur Besançon.

Recevant les habitants avec bienveillance, (y compris à son domicile à une époque où beaucoup de gens n'avaient pas de moyens de locomotion pour se rendre à la mairie), étant toujours à leur disposition pour un dossier, une aide, un renseignement, un conseil, elle a vraiment été un pilier de la commune pendant toutes ces années.

Merci pour son dévouement.

Elle était très appréciée pour son sérieux, sa rigueur, sa compétence et sa grande discrétion.

Son regret au moment de son départ en retraite avait été de ne pas avoir pu se familiariser avec l'informatique naissante à ce moment là.

Très attachée à Tréminis, lorsqu'elle a dû en partir, elle avait demandé qu'on lui envoie régulièrement le journal communal afin de pouvoir en suivre les événements. Elle y tenait beaucoup.

Thérèse Couthon est décédée le jeudi 22 août 2024 à l'âge de 100 ans.

Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille.



Pour information : La rédaction de cet Echo s'est terminée le 29 octobre et l'impression le 31 octobre.

Actualités/Etat civil/ Agenda



Cérémonie de commémoration de l'Armistice

lundi 11 Novembre à 11 h
au monument de l'Eglise suivie par le verre de l'amitié à la salle des fêtes.



Noël des Aînés

Le traditionnel repas offert aux aînés de la commune à partir de 70 ans aura lieu au « Ô Tréminion »

vendredi 06 décembre à midi.

Vous pouvez choisir de participer au repas festif ou de recevoir un colis gourmand.



Fête de Noël des enfants

samedi 7 décembre à 15h30, après la surprise des écoliers,

Un conte musical proposé par le duo « Aiyanna » la marlouette ou « le pâtre du Trièves ». Entrons dans l'univers merveilleux d'une légende dauphinoise. Un feu de bois qui crépite, des notes de violon et une histoire qui vous porte dans un autre monde... Vous connaissez celle du Dahu ? Vous découvrirez celle de La Marlouette...

Au cœur du Trièves, l'histoire des Tréminisous sous l'emprise d'une malédiction...Le village de Tréminis est menacé la veille de Noël. Un jeune berger dévoué, accompagné d'une nature qu'il sait entendre, se dé-

mène corps et âme pour sauver son village habituellement si paisible. Arrivera-t-il à temps pour faire revivre son do-



maine ? Les Tréminisous pourront-ils célébrer Noël ? La Marlouette n'est jamais très loin...

Création littéraire et musicale du duo Aiyanna

Le Père Noël passera ensuite à la salle des fêtes. Un goûter clôturera la journée après la distribution des cadeaux aux enfants de Tréminis (jusqu'au CM2). Un appel à gâteaux est lancé ! Merci aux pâtisseries !

Les Rencontres du Jocou : Le 14 décembre à 14 h Depuis la place Alpana, randonnée poétique sur la boucle du Rando Croquis de Tréminis et concert violon solo à la chapelle du Serre à 15 h 30, plus goûter partagé après le concert / gratuit pour les -18 ans, 1 euro pour les étudiants et RSA, et au chapeau pour les participants au concert seul. *Chloé Laroche, violoniste et auteure, à l'école des Cordes du Touvet, aidante en Répits d'aidants, présidente de l'association Ô Chêne de Chloé qui propose des randonnées adaptées pour des personnes ayant des pathologies (inscription à 5 euros au profit de son association "Ô Chêne de Chloé)*

État civil



Mariage Tous nos vœux de bonheur à Claire Bolze et Olivier Rey qui se sont mariés à Tréminis jeudi 8 août.



Naissance

Toutes nos félicitations à Estelle Serra-Muntagner et Léo Zanardi pour la naissance de leur fils Lenny le 31 août



Décès

Paulette ROSELLO née ARTHAUD le 31 juillet à 89 ans

Thérèse COUTHON née PACALIN le 21 août à 100 ans

Marcel BURLET le 27 septembre à 94 ans

Simone PRAYER née BOYER le 29 septembre à 96 ans

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles et aux proches.



Bienvenue

Vincent De Win à Château Bas

Laure et Alexandre Desbouiges et leurs 3 enfants Claude, Ange et Lana à Château Bas

Agenda du trimestre



Lundi 11 novembre	Commémoration de l'Armistice de 1918 à 11h au monument de l'Eglise
Dimanche 24 novembre	Marché de Noël du Sou des écoles salle des fêtes de 10h à 18h
Vendredi 29 novembre	Écran vagabond 20h30
Samedi 30 novembre	Écran vagabond 17h30 et 20h30
Vendredi 6 décembre	Repas des Aînés au « Ô Tréminion » à midi
Samedi 7 décembre	« Arbre de Noël » à la salle des fêtes à 15h 30
Samedi 14 décembre	« Les rencontres du Jocou » départ Alpana à 14h concert 15h30
Dimanche 5 janvier	Vœux de la municipalité à 15 h salle des fêtes

Quelle foire à Tréminis

La manifestation *Quelle Foire!* organisée par «Trièves Transition Ecologie» s'est déroulée en septembre autour du thème de L'EAU, sur 7 communes, dont Tréminis comme en 2023.

Deux marches y ont été organisées le 21 septembre afin de raconter notre rapport à l'eau et aux rivières, du point de vue des Tréminisous.

La 1^{ère} étudiait les sources de l'Ebron : le travail du SYMBHI et du RTM pour protéger les hameaux de Tréminis.



40 personnes ont répondu à l'invitation dès le pont de l'Ebron près du Serre, où Sébastien Besson, du SYMBHI, Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère, a expliqué le travail de prévention des inondations, dans le cadre de la compétence GEMAPI (*Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations*) déléguée au syndicat par la Communauté de Communes, dans la partie aval des torrents de montagne : le fonctionnement des digues le long de l'Ebron protégeant les habitations du hameau de l'Eglise est étudié. Après un pique-nique sur la digue, Jean-Baptiste Nicaise du RTM, Restauration des Ter-

rains de Montagne, service de l'ONF, a expliqué au gué de l'Ebron, cartes et photos à l'appui, le rôle du RTM en amont : l'entretien des seuils pour retenir la roche quand

l'Ebron est déchaîné et le travail de curage après les fortes crues. Plus haut, la digue qui domine la confluence des deux bras supérieurs de l'Ebron a offert les vues sur l'impressionnant lit de l'Ebron en aval, sur les seuils du torrent de Pravert, sur l'immense bassin versant minéral, malgré les reboisements par le RTM, dominé par les sommets vertigineux. Cela a incité les participants qui ne connaissaient pas le site à y revenir ... le temps étant compté pour pouvoir rejoindre la marche du Goirand !



La 2^{nde} racontait l'importance du Goirand, fragile rivière et source de montagne.



L'idée était de parler, tout en marchant, de ce bassin versant, de faune et de flore, de la richesse du marais de Pravet (Freddy Melmoux en a donné de nombreux détails), de risques de sécheresse et d'inondation (à partir de l'enregistrement d'Henriette Melmoux réalisé par Racines Communes), des usages tant agricoles (Hervé Robin a ainsi évoqué son expérience à partir de son élevage de volailles et d'escargots) que forestiers et économiques (au tour de Thomas Barthalay de raconter l'histoire et le fonctionnement de la scierie, en évoquant également l'humidification des grumes en circuit fermé). Mais également le patrimoine des scieries et usines électriques (avec l'aide de Geneviève Vachier et du Musée du Trièves), des fontaines, sans oublier nos nouvelles sobriétés (des accès à l'eau, traitement et rejets, sur les précisions de Sandrina Simoës), l'analyse de l'eau potable (merci aux conseils de Daniel Robin), les aspects juridiques (le droit et les rivières) et du paysage sonore et de rivière passé et présent de notre hameau lié au Goirand. Au final il s'agissait de vivre notre rapport à l'eau, nos usages et les besoins de la forêt, des animaux, et de nous tous, usagers du Goirand, ce que Laetitia Guignier a reformulé à partir de cartes distribuées aux marcheurs. Et à l'arrivée, les plus fatigués ont pu se rassasier à la Guinguette des Pupo, grâce au Sou des Ecoles (pour les crêpes et les hot-dogs) et à Culture Pluri'elles (pour les boissons), en étudiant les livres sur l'eau mis à leur disposition ou les panneaux du Musée du Trièves installés dans la scierie. Final version guinguette jusqu'à tard dans la nuit avec DJ Louis et la forte présence des étudiants de l'Ecole Zéro de Paris...

Résultat : plus de 70 personnes, donc bien plus que prévu, ce qui nous a obligés à raccourcir le parcours ; il a donc manqué pas mal de stations prévues, la rançon du succès ! Mais plus de 36 personnes et associations ont été impliquées dans l'organisation, dont 20 du village. Une balade sensible qui pourra être relancée, mieux adaptée au parcours, que ce soit sur le Goirand, l'Ebron ou toute autre rivière du Trièves ?

Claude Didier, membre du comité de pilotage de *Quelle Foire!* (texte Ebron et photos) et Emmanuel Vinchon (texte Goirand)



Le coin de l'école

Et c'est reparti pour une nouvelle année!

Dans le coin de l'école, on trouve une recette, du sport mais surtout des articles sur notre séjour escalade...

SEJOUR ESCALADE

On est allé en séjour à la Jarjatte du 23 septembre au 26 septembre, pour faire de l'escalade. Le centre où on a dormi s'appelle Couleur Nature. La cuisine était très bonne. Nous étions quatre par chambre, sauf les filles qui étaient 3. Dans chaque chambre, il y avait une salle de bain et des toilettes séparés. Il y avait une piscine mais on ne s'est pas baigné.

Zéphir

L'escalade

Tous les jours, nous faisons de l'escalade. On a fait un groupe de grands et un groupe de petits. Nous avons fait trois séances dans une salle d'escalade et une séance dehors. On commence par mettre un baudrier, ensuite, on fait le double nœud de huit pour accrocher la corde au pontet du baudrier. Et on grimpe.

Un autre enfant nous assure. Il a un grigri qui retient la corde et il tire sur la corde pour qu'elle soit toujours tendue.



Pour descendre, on dit « sec » à son assureur. Puis, on s'assoit dans le baudrier et soit on fait des petits sauts, soit on descend pas à pas.

Anselme et Zéphir



Atelier BOUSSOLE

Mardi après-midi, on a fait un atelier boussole. On a d'abord appris à se servir d'une boussole. On la met à plat sur notre main, devant nous. On pointe la flèche qui est immobile vers l'endroit où on veut aller (exemple à 110 degré nord) et on fait tourner la boussole pour mettre l'aiguille du nord dans sa maison.

On devait repérer les foulards en utilisant la boussole. Les foulards étaient cachés au bord de la forêt.



Léana et Léon



Lors de cette découverte de l'escalade, les enfants se sont engagés physiquement et émotionnellement, pour dépasser leurs limites, tout en prenant conscience de l'importance de la sécurité. Des compétences qu'ils pourront utiliser dans d'autres apprentissages scolaires mais qui leur serviront aussi dans la vie de tous les jours.

Carole

LAND'ART

Nous avons balayé le sol avec des branches d'épicéa et chacun de nous a construit son land'art. avec des fleurs jaunes et des cynorrhodons, de l'écorce et du lichen, de la mousse, des cônes de pin, des cailloux puis des petites branches.



Certains ont fait des tipis, d'autres des cabanes. C'était joli avec toutes les constructions.

Théodore et Ysée



Recherche de fossiles

Mardi 24 septembre après-midi, on est parti à pied vers les Granges. En chemin, on a vu des chamois. On a marché dans la forêt sur un chemin pour arriver à un endroit secret, là où il y a des fossiles. On a cherché des fossiles près d'une rivière. On en a trouvé plein. On a rapporté 1 ou 2 fossiles à l'école et chaque enfant en a pris un pour lui.

Simon et Céleste

Soirée pirates

Mercredi 25 septembre, nous avons fait une soirée pirate. On a mis notre plus beau pyjama. On a mangé de la soupe au pois chiche et aussi du poisson et du riz. Au dessert, on a mangé du fromage blanc avec du sucre. On a bu du sang de requin (du sirop de fraise). Ensuite, on a fait des jeux de pirates et le grand pirate Sam nous a raconté une histoire très drôle. C'était super!

Ysée et Naël



On a fait des recherches de photos dans le hameau de la Jarjatte. Il fallait retrouver ce qui était pareil dans le village et sur les photos

Les photos étaient anciennes, il y avait des choses qui avaient changé et d'autres qui n'avaient pas changé. Par exemple, la fontaine avait changé de forme.

Céleste, Dylan et Malo

Pourquoi a-t-on fait un gâteau à la courgette ?

On avait des courgettes dans le jardin de l'école et on ne savait pas quoi en faire, et on a eu l'idée de cuisiner un gâteau à la courgette et au chocolat. On vous conseille cette recette !

RECETTE GATEAU AU CHOCOLAT ET A LA COURGETTE

Ingrédients :

- 400 g de courgette
- 4 œufs
- 80 gr de sucre
- 50 gr de farine
- 50 gr d'amandes en poudre
- Un demi-sachet de levure
- 1 pincée de sel
- 200 gr de chocolat



Préchauffer le four à 180 °C

Couper la courgette en morceaux, les mettre dans un robot mixeur. Ajouter les autres ingrédients. Tout mixer. Faire fondre le chocolat, l'ajouter une fois fondu aux autres ingrédients.

Mixer le tout. Transvaser dans un moule beurré. Cuire 30 minutes au four.

Bon appétit !

Maquette montagne

Nous avons construit une montagne avec différents étages. Tout en bas, il y a l'étage collinéen, au-dessus, l'étage montagnard puis l'alpin et le subalpin. Tout en haut, c'est l'étage nival, l'étage de la neige éternelle.

Sur la montagne en pierres, nous avons mis des animaux : un loup, des moutons, un ours, un renard, un berger, un aigle, un cerf et un sanglier. Il y avait des maisons et des routes, des rivières, de la mousse, des petites branches de sapin.

Dylan, Malo et Théodore

LE GRAND JEU

Le dernier jour avant de prendre le bus, on a fait un grand jeu où il y était soit une catastrophe naturelle, soit un carnivore, soit un omnivore ou un herbivore. Les catastrophes naturelles mangent tous les autres, les carnivores mangent de tout à par les catastrophes naturelles. Les omnivores mangent les herbivores, quant aux herbivores eux doivent courir pour échapper aux prédateurs.

On a adoré ce jeu.
Zéphir & Léon



Course d'orientation

Mercredi 25 septembre après-midi, on a fait une course d'orientation il y a des balises dans la forêt du vallon de la Jarjatte. L'animateur Ams avait fait des groupes de deux, ou trois enfants. On avait une carte et on devait trouver des balises pour poinçonner la feuille qu'Ams nous a donnée. Mon équipe avait trouvé toutes les balises mais nous n'avons pas gagné car nous ne sommes pas arrivés en premier.

Léana et Léon



La chasse, un acte de gestion pour l'avenir des forêts- Le jeu l'appel de la nature

« La chasse, un acte de gestion pour l'avenir des forêts »



Un jeune arbre qui sort de terre a de faibles chances d'atteindre l'âge adulte. Froid, chaud, sécheresse, humidité, concurrence des autres arbres, ombre... Mais aussi animaux qui se nourrissent ! Dans certains massifs isérois (Vercors, Chartreuse, Belledonne et Trièves), le nombre d'animaux sauvages dépasse la capacité d'accueil que la forêt peut offrir.

On dit alors que l'équilibre forêt-gibier est rompu. Mais qu'est-ce que l'équilibre ? Il s'agit d'un état stable où une faune variée vit en forêt, sans pour autant compromettre l'avenir du peuplement forestier. Lorsqu'il est rompu, il devient alors urgent d'agir sur la taille des populations, pour réduire la pression des animaux sur les jeunes pousses.

Le forestier, le chasseur et l'élu doivent alors travailler ensemble pour définir au mieux la situation avec des données précises : comptages d'animaux, proportion d'arbres abîmés, etc. Ensuite, des choix doivent être faits pour rétablir l'équilibre. Plusieurs solutions complémentaires existent : adapter les plans de chasse, ou bien entretenir des milieux ouverts en forêt pour que les animaux se nourrissent dans ces prairies plutôt que des jeunes arbres...

La chasse fait alors partie de la gestion forestière, et reste très encadrée. Elle est parfois nécessaire pour que la forêt puisse avoir un avenir. Des plantations ont lieu en ce moment pour aider les forêts à faire face au changement climatique, il est important de garantir leur succès. Lors de votre prochaine balade, ayez la curiosité d'échanger avec un agent ONF ou un chasseur, à l'occasion !



Pour protéger les plants de la dent des cervidés, on doit parfois mettre en place des filets de protection. Ils multiplient par deux le coût d'une plantation

Le Jeu : l'appel de la nature au pique nique du Grand Ferrand. Le Trièves, couleur d'enfance et terre de Jeux !

L'Office de Tourisme propose cinq nouveaux jeux grandeur nature. Une visite exploration du musée du Trièves et du centre historique de Mens, un parcours-jeu « Résister ça s'apprend » à Gresse en Vercors, une balade à énigmes « l'appel de la nature » à Tréminis, un jeu de cartes pour connaître les lieux et les savoir-faire et enfin une œuvre artistique ludique.



A Tréminis, c'est une ne balade à énigmes « l'Appel de la Nature » au lieu dit le Pique Nique. Avec le livret en main les enfants partent à la recherche d'une formule magique essentielle à la conclusion de l'histoire. « Humains, aidez-moi ! Mon nom est Véréna, et je suis une fleur de sabot-de-Vénus. Mon espèce est aujourd'hui en danger... S'il vous plaît, humains, vous devez me venir en aide! » Accompagnés d'un lutin des forêts, cet été, de nombreuses familles ont découvert le site et résolu les énigmes pour trouver la formule magique pour aider Véréna ! Cédric et Victor, nos agents, avaient aidé ceux de l'office du tourisme à placer les éléments du jeu sur le parcours. Ce jeu permet aux enfants de comprendre l'enjeu de la forêt pour la biodiversité, l'importance de la préserver, le respect de la flore, la faune et des personnes qui y travaillent. Malheureusement, quelques semaines plus tard, on y trouvait autre chose : des tas d'excréments dans ce lieu magnifique, tas de crottes, papiers ... dispersés tout autour de la cabane et du parcours. Le panneau du jeu indique pourtant « Ramenez vos déchets, vous éviterez leur dispersion dans la nature ».

Le lieu a été nettoyé plusieurs fois. C'est hallucinant alors que le thème du jeu est le respect de la nature, jeu féérique et intéressant avec comme objectif : « Entrez dans un monde fantastique, cherchez les indices, suivez les traces, ouvrez les coffres et relevez les défis... » Que peuvent penser des enfants en arrivant sur ce



lieu souillé par des humains n'ayant aucune conscience citoyenne et respect de la nature, se targuant certainement d'écologistes ? Suivre des traces de papier toilette et de déjections humaines ? Espérons que maintenant nettoyé, le site reste propre et agréable. Des panneaux ont été mis en place...





La Commission Fleurissement tient à remercier les habitants, qui cet été encore, ont œuvré à l'embellissement, l'entretien des espaces devant leur habitation, des rues, des routes, des espaces publics, soit par la tonte, le désherbage manuel, le fleurissement, la taille des arbustes et rosiers, le nettoyage des bassins.



Merci également aux Agents Communaux qui ont également contribué à ce que nos Hameaux soient agréables à arpenter, à traverser, par la population et les promeneurs parcourant nos sentiers.

Si vous vous sentez « Âme de jardinier », venez rejoindre la Commission, c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons pour partager des moments d'échanges conviviaux, et continuer à entretenir notre si belle commune. *Martine Morin pour la commission fleurissement (ainsi que les photos)*



Merci aux « habitants citoyens » de prendre soin de leur hameau

Florence Martin et son fils, Pierre Morin et Colette Vial sont en train de nettoyer le bassin communal de Château Méa avec un nettoyeur haute pression.



Le bassin est fleuri de géraniums

Colette et Roland Vial

Alpages de Tréminis

La saison dans les alpages du col de la Croix et de la montagne de Paille vient de se terminer. Retour en chiffres sur cet alpage et sur la saison 2024 :

Les alpages de Tréminis ce sont 350 hectares (4,5 km de long pour une moyenne de 600 m de large) dédiés exclusivement aux bovins. Une cabane pour le berger et une bergerie. L'alpage s'étage entre 1400 et 1850 mètres d'altitude.

La saison a débuté pour le berger mi-mai par la vérification, réparation et mise en place des clôtures (barbelé : 10km, clôtures électriques : 7 km) La remise en route des abreuvoirs (7 points d'eau sur la montagne).



Les premières bêtes sont arrivées le 8 juin, les dernières sont descendues le 19 octobre. L'alpage accueille des génisses et des vaches allaitantes principalement de races Montbéliardes, Limousine et Charolaises de 2 éleveurs de Tréminis et 2 de Gap. En pointe l'effectif a dépassé les 250 têtes.



Herbe et eau ont été au rendez-vous cette année avec tout de même un excédent hydrique sur l'automne.

Frédéric Melmoux
(Texte et photos)



Nos associations



Le Trémini's club a passé un été animé et a effectué de belles sorties et rencontres amicales.

Le 24 juillet, pétanque au terrain de Château Bas où les parties furent animées.



Nous avons tenu la buvette de la fête au village le 20 juillet et celle du rallye du Trièves le 27 juillet.



Le 6 septembre nous

sommes partis dans le Valgaudemar au Giobberney pour une petite balade apéritive avant le délicieux repas au refuge.

Un petit groupe est parti 3 jours à Marseille en bus puis train pour rejoindre la capitale phocéenne tôt le matin. Ils ont pu découvrir avec plaisir la cité phocéenne ensoleillée et

cosmopolite. Un vrai dépaysement. Après une visite de la ville et Notre Dame de la Garde en petit train et une agréable croisière « circuit des Calanques », ils sont allés dans le quartier du Panier si typique, ses ruelles étroites, les petites terrasses de café, les façades colorées de street-art : un vrai musée à ciel ouvert ! Il a fallu une bonne forme physique pour monter et descendre les nombreux escaliers. Mais ce qui a marqué le plus les voyageurs fut la découverte du MUCEM, musée des civilisations de l'Europe et de la méditerranée avec son architecture en « moucharabieh », faisant apparaître le port et la méditerranée au travers d'une fine résille de béton entourant le bâtiment. Ils ont visité les 4 expositions « Paradis naturistes », « Populaire ? », « Méditerranées » et « Passions partagées » avant de s'arrêter sur la terrasse pour admirer le magnifique panorama sur l'entrée du port puis de déguster un fameux aïoli !



Nos mercredis sont aussi l'occasion de fêter nos anniversaires, les naissances de nos petits enfants dans notre local.

Maintenant nous préparons notre prochain repas « diots savoyards » du 3 novembre où plus de 117 personnes se sont inscrites très rapidement. Nous sommes désolés que certains tréminis n'aient pas pu avoir de places. En effet, nous récoltons la rançon de notre succès car les inscriptions ont démarré avant même que nous ne mettions nos af-

fiches.

Aussi Jacqueline la présidente propose d'ouvrir notre repas « choucroute » traditionnel, de printemps, aux habitants de Tréminis. Cette délicieuse choucroute royale vient directement d'Alsace !

Nous vous en informerons en temps utile.

Une date à noter : La prochaine AG aura lieu le 7 février à la salle des fêtes.



Au cinéma avec l'Ecran Vagabond du Trièves

Vendredi 12 juillet, l'orage grondant toute la journée et la pluie s'arrêtant par moment, a obligé les bénévoles un peu déçus à annuler la séance de cinéma prévue en plein air pour une séance classique dans la salle des fêtes. 23 spectateurs sont quand même venus nombreux pour une soirée conviviale et amusante et découvrir « la petite vadrouille ».



En août, la séance plein air de « Juliette au printemps » a eu lieu avec seulement 21 spectateurs sous le ciel étoilé.



Mais le lendemain, « Le Comte de Monte Cristo » a été apprécié par 63 personnes, salle comble. Grande satisfaction pour les bénévoles.



Le 5 octobre, 18 jeunes accompagnés ou non sont venus voir « Garfield », pratiquement tous les écoliers et quelques copains.

Une ambiance joyeuse et des rires qui font bien plaisir ! Prochaines séances les 29 et 30 novembre puis pause de Noël jusqu'au 23 janvier !

Nos associations



La boule de Ferrand

Le concours de pétanque du dimanche 11 août a réuni 20 doublettes. Les équipes étaient constituées de joueurs venant de différents villages des environs Lalley, Mens, Lus la Croix Haute, Champs Sur Drac...et Tréminis bien sûr !

L'ombre des tilleuls et une buvette rafraîchissante ont permis aux joueurs et spectateurs de se préserver tout au long de

l'après-midi. Après les deux premières rencontres qualificatives, il a fallu procéder à des matchs de barrages. Les parties ont été souvent âprement disputées avec parfois des renversements de situation. Une équipe menée 8 à 0 a fini par l'emporter. C'est la bien connue incertitude du sport et nous savons tous qu'une partie n'est jamais finie tant que l'on n'a pas marqué 13 points !



Pour atteindre la finale, il fallait être précis et régulier jusqu'au bout !

Nous pouvons voir l'attention de spectateurs et la concentration des boulistes sur les photos. Avec une certaine émulation entre des personnes venues se retrouver autour

de la pétanque, il y avait la présence de nombreux spectateurs jusqu'à la finale. L'ambiance est restée festive, conviviale et c'est à la nuit tombée que la finale s'est jouée.

La victoire est revenue au couple Charlie/Stéphanie contre Gilbert/Rodolphe sur le score de 13 à 11. Merci à tous pour votre participation.



Rendez-vous l'année prochaine pour un concours le dimanche 10 août 2025 !

Bernard Quénot
pour la Boule de Ferrand



SOU DES ECOLES



Marché de Noël du Sou des écoles avec la Guilde Créative

Les parents d'élèves du Sou des écoles vous invitent à leur marché de Noël **dimanche 24 Novembre de 10h à 17h** dans la salle des fêtes avec la Guilde Créative, *organisation d'événements tels que marchés valorisant les savoir-faire, artisans, artistes et producteurs locaux* (20 exposants), buvette, vin chaud, gourmandises et dégustation de raviolis du Trièves (sur place ou à emporter)

Réservation au 06 76 05 45 32

Ils vous attendent nombreux pour cet événement festif. *Photo du marché de Noël novembre 2023*



Les vacances se racontent avec la médiathèque de Mens mardi 29 octobre à l'école. A la découverte des plantes tinctoriales - Fabrication d'encres végétales.



Pamela Auzet est venue à l'Espace livres nomades pour proposer de réaliser des encres à partir de végétaux puis de décorer des marque-pages avec ces jolies couleurs ! 3 enfants accompagnés d'adultes sont venus participer à l'atelier. Après avoir observé les plantes et graines et les couleurs qu'elles produisent, ils ont décidé de faire des encres à partir

de feuilles de carottes (jaune), de carottes et graines de troène (vert), de bois de campêche (violet), de troène (bleu) et de carapaces de cochenille et de garance (rouge).



Il fallait chauffer le mélange plante/eau pendant 20 minutes, puis filtrer, ajouter de l'alun et bien dissoudre avant de découvrir et de peindre ces couleurs pastels sur des marque-pages ! Ils ont admiré la magie des couleurs vivantes et ont laissé place à leur créativité ! Un bel après-midi sous le signe de la nature et de l'art pictural !



Scoops du trimestre

Les histoires légendaires Ô Tréminion !

un temps d'échange et de partage
autour des contes
Animé par Ophélie Meunier, conteuse
- Prestation au chapeau -
- Goûter proposé sur place par le restaurant -



Rendez-vous les :

- Jeudi 24 octobre
- Jeudi 21 novembre
- Jeudi 19 décembre
- Jeudi 23 janvier
- Jeudi 20 février
- Jeudi 20 mars

de 14h30 à 16h30

au café restaurant O'Tréminion
Tréminis, Château-bas




Contes au Ô Tréminion le 24 octobre



Yoga à Tréminis
Les cours de Yoga de Guillaume chevrier maître yogi

« hatha yoga » ont commencé en septembre. Il reste de la place. Vous pouvez rejoindre le groupe de **yogis tous les jeudis de 18h à 19h30** dans la salle du conseil municipal! Le Hatha Yoga implique la pratique de postures physiques en conjonction avec la conscience de la respiration pour aider à développer la concentration mentale et à connecter l'esprit, le corps et l'âme.
Une super ambiance et une détente garantie ! Renseignements : Guillaume 06 61 44 35 86



Location vélos électriques à Tréminis

Vélos Tous Chemins
Autonomie 100km

1 jour: 45€
+30€ par jour supplémentaire



Atelier Vélo Métakin
07.68.89.83.58
contact@metakin.fr
www.metakin.fr
Location - Réparation - Conversions vers l'électrique

Participe au concours Appel à Projets Jeunes de la MSA

TOI AUSSI, FAIS VIVRE TON VILLAGE

TU AS DES IDÉES INNOVANTES POUR DYNAMISER TA VILLE OU TA RÉGION ? PARTICIPE AU CONCOURS APPEL À PROJETS JEUNES DE LA MSA ET NOUS T'AIDERONS À LES RÉALISER ! POUR FINISSER, CONTACTE LA MSA ALPES DU NORD

#appelprojetsjeunes
@msa_aln
MSA Alpes du Nord



Appel à projets jeunes

De juillet à octobre 1

Je contacte la MSA de mon département et je présente mon projet à mon référent.

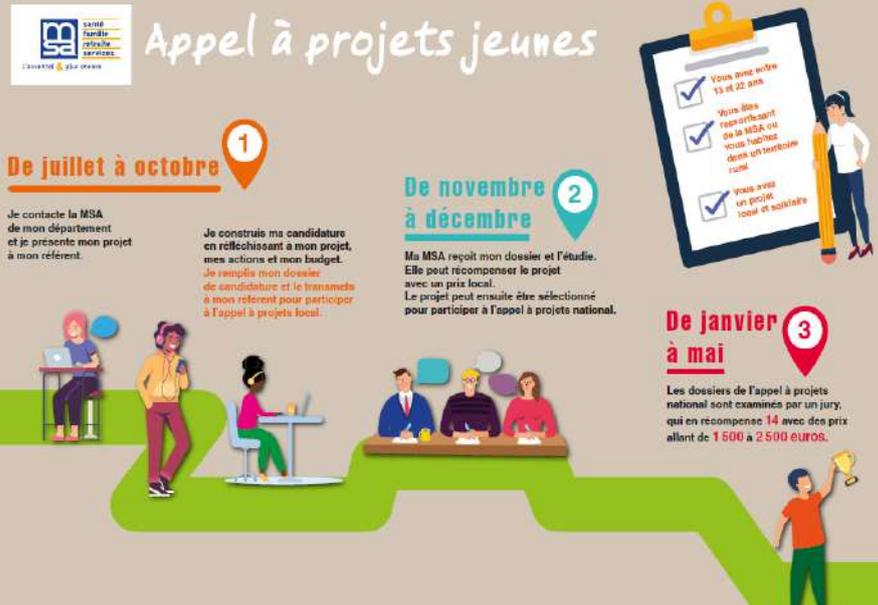
De novembre à décembre 2

Je construis ma candidature en réfléchissant à mon projet, mes actions et mon budget. Je remplis mon dossier de candidature et le transmets à mon référent pour participer à l'appel à projets local.

De janvier à mai 3

Ma MSA reçoit mon dossier et l'étudie. Elle peut récompenser le projet avec un prix local. Le projet peut ensuite être sélectionné pour participer à l'appel à projets national.

Les dossiers de l'appel à projets national sont examinés par un jury, qui en récompense 14 avec des prix allant de 1 500 à 2 500 euros.



Vos articles doivent parvenir avant le 30 des mois d'octobre, décembre, mars et juin afin d'être publiés. (avant les vacances scolaires)

Votre nom doit être mentionné en bas de votre article. mairietreminis@orange.fr amfitoussi@aol.com



COMMERCES - ENTREPRISES - PRODUCTEURS LOCAUX

Pain

⇒ **Boulangerie Alborghetti**

Le Fournil de Château-Bas, Tréminis
06 86 25 58 91

Vente à l'épicerie - lundi, vendredi et samedi + mercredi en été.

⇒ **Boulangerie Jullien**

04 76 34 30 76

Tournée sur les hameaux de Château-Méa, Le Serre et l'Eglise - lundi

⇒ **Boulangerie La Commanderie**

04 76 34 71 88

Vente à l'épicerie - mardi, jeudi et dimanche.

Epicerie

⇒ **Delphine Sanson Château-Bas, Tréminis** 04 76 34 71 88

Du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 16h00 à 19h00 dimanche seulement de 8h à 12h fermé le mercredi en hiver

Boucherie Charcuterie

⇒ **Gaec des Amarines**

Les Granges à Tréminis 06 81 91 53 50

Vente directe de viande d'agneau, saucissons de brebis et de chèvre, saucisses, merguez et grillades d'agneau de 18h30 à 19h30.

⇒ **La ferme du haut Trièves**

04 76 34 74 28

Vente directe de volailles, charcuteries de volailles, escargots - mardi de 15h00 à 17h00, jeudi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00, samedi de 10h00 à 12h00

⇒ **Boucherie Marcou**

04 76 34 60 38

Tournée de livraison des commandes le vendredi.

La Plume de l'Oiseau

Valérie Salé 06 31 29 23 26

Productrice Cueilleuse Herbaliste

06 31 29 23 26 l'Eglise, Tréminis

Vente de tisanes, sirops, huiles de soin, baumes

Myculture et cueillette

⇒ **Carpo diem Champignonnière en milieu forestier**, sur billots de bois, 06

38 42 91 44 contact@carpodiem.com

Nature Les Bleues' Bellules Création bijoux des bois/Coaching par la nature /

Animation nature bleues-bellules.fr 29 route de la Sagne

Bois/Forêt

⇒ **Scierie Barthalay Frères** Taufferont, Tréminis

04 76 34 70 67

⇒ **Exploitation Forestière Perret** Château-Bas, Tréminis

04 76 34 73 48

Rémouleur Rémy Chazeau Château Bas

06 15 46 59 01

Affutage de tout matériel tranchant, couteaux, ciseaux, outils de jardin, outils à bois, etc...

L'écho de Tréminis N°67

Café/Restaurant/Restauration à emporter

⇒ **Tréminis Pizza**

Fournil de château-bas, Tréminis
06 86 25 58 91 (sur commande - dimanche soir)

⇒ **Café/Restaurant ÔTréminion**

Château-Bas, Tréminis 06 34 01 27 22

Ouvert du mardi au samedi
otreminion@gmail.com

⇒ **Gîte de la Margelière**

06 34 59 43 86

⇒ **Coin café**

À l'Epicerie Sanson de Château-Bas, Tréminis, selon horaires de l'épicerie

Transports

⇒ **Autocars Blancs du grand Ferrand, Le Serre, Tréminis**

04 76 34 74 32 La ligne Tréminis/Mens

circule tous les samedis

Départs :

Tréminis Le Serre à 8h15

Tréminis L'Eglise à 8h17

Tréminis Château-Méa à 8h19

Tréminis Château-Bas à 8h21

Arrivée à Mens à 9h15

Départ de Mens à 11h00 pour une arrivée à Tréminis à 12h00

⇒ **Taxi du Trièves** 06 44 29 85 55 -

www.taxidutrièves.fr

taxidutrièves@gmail.com Transports médicaux [taxi conventionné par l'assurance maladie], transports scolaires pour vos enfants, transports privées et professionnels, transports de bagages et de matériels

⇒ **Taxi Blanc Catherine**

06 75 41 78 98

Déplacements professionnels ou privés 7j/7j, transport de malades assis.

Electricité

⇒ **Verdure Electricité**

Château-Bas, Tréminis

06 33 09 25 14

Electricité générale. Neuf et rénovation

Construction/Rénovation

⇒ **G'Renov**

L'Eglise, Tréminis

04 76 34 74 55 Maçonnerie/Rénovation

⇒ **Goubault Antonin**

Les Orgines, Tréminis 06 37 95 82 58

Charpente/Couverture/Menuiserie

⇒ **Vincent Parat**

L'Eglise, Tréminis 06 72 67 56 92

parat.vincent@hotmail.com

Charpente/Couverture/Zinguerie

Peinture Les peintures du Trièves

⇒ **Laurent Gervasoni**

peinture /placo /sols

Les Granges Tréminis

06 99 42 01 07/04 76 99 84 49

Lespeinturesdutrièves@orange.fr

⇒ **Sonnet frères** Pré Girard Tréminis

04 76 34 90 71 Charpentes, toitures

stephane.sonnet-freres@orange.fr

SERVICES

Mairie de Tréminis

L'Eglise, 38710 Tréminis

Tel. 04 76 34 73 39

Mel. mairietreminis@orange.fr

Site. www.treminis.fr

Horaires d'ouverture : Lundi de 9h00 à 12h00 et le Jeudi de 13h30 à 16h00. La maire reçoit sur rendez-vous.



Décharge communale (déchets verts/gravas)

Prendre rendez-vous au secrétariat avant le jeudi 16h

Plage de dépôts : en accès libre derrière la place Alpana (déchets verts exclusivement)

Déchetterie de Mens - Lundi, mercredi et samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Agence Postale

Château-Bas, 38710 Tréminis

Tel. 04 76 34 70 79

Horaires d'ouverture hiver du 2 mai au 31 octobre du lundi au samedi de 8h45 à 11h45, fermé le mercredi



Office National des Forêts

Maison Forestière, L'Eglise 38710 Tréminis 04 76 34 70 71



Santé / Bien être



Rémy Chazeau, thérapie Emotionnelle Familiale

et Transgénérationnelle Château Bas 06 15 46 59 01

Myriam BOST, thérapeute créative 06 73 14 37 88

(Le Serre) www.ludvivo.fr

Marc Poutignat, fasciathérapie 06 98 19 04 00

NUMEROS UTILES

Appel d'Urgence Européen : 112

Pompiers : 18

Secours en montagne : 15 ou 112

Gendarmerie : 17

Urgences vitales : 15



Urgences médicales :

Pour contacter un médecin de garde la nuit, le week-end et les jours fériés 116 ou 117

Centre anti-poison : 04 72 11 69 11

Maison de santé du pays mennois :

- Médecins 04 76 34 65 74.

- Chirurgien dentiste : 04 76 34 63 20

- Infirmier(e)s : 04 76 34 61 59

Services infirmiers à domicile (SIAD)

04 76 34 67 83

Aide à domicile milieu rural (ADMR)

04 76 34 66 67

Pharmacie de garde : 3237

Pharmacie du Châtel à Mens

04 76 34 61 24

Optique des Alpes à Mens

04 76 34 48 90

ENEDIS Urgences [09 73 72 25 00](http://09.73.72.25.00)

Météo France Isère : 08 99 71 02 38

Actualités en images



20 Juillet fête au village



26 juillet fanzone cérémonie ouverture des jeux Olympiques



27 juillet : rallye du Trièves



8 aout : Mariage de Claire Bolze et Olivier Rey



6/7 aout installation éléments du jeu de la forêt au pique-nique



2 septembre : Rentrée des classes



6 septembre : sortie du Trémini's club au Gioberney